



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En anglais

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**

Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**

Sigle du programme: **DRIN2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
Conditions d'accès	7
Pédagogie	8
Evaluation au cours de la formation	8
Mobilité et internationalisation	8
Formations ultérieures accessibles	8
Gestion et contacts	8

DRIN2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master de spécialisation en droit international vous offre une formation spécialisée de haut niveau en droit international public et/ou privé. Ce Master vous offre la possibilité de suivre trois filières différentes:

- Filière Public International Law, tout en anglais et partiellement à distance (edX): en distanciel, l'étudiant-e fait l'ensemble du Micromaster (verified certificate track, 5 MOOCS), avant et/ou pendant son année d'inscription au programme DRIN2MC. Les unités d'enseignement correspondant aux 5 MOOCS ne sont donc pas suivies sur le site de Louvain-La-Neuve; seules les unités d'enseignement exclusivement enseignées en présentiel sont suivies à Louvain-La-Neuve.
- Filière Public International Law, tout en anglais et sur le campus: l'étudiant-e suit l'ensemble des unités d'enseignement en présentiel à Louvain-La-Neuve.
- Filière Droit international privé, partiellement en anglais et sur le campus: l'étudiant-e suit l'ensemble des unités d'enseignement en présentiel à Louvain-La-Neuve.

Votre profil

Le Master de spécialisation en droit international s'inscrit dans la suite du Master en droit, il est accessible aux titulaires d'une formation en sciences juridiques ou d'une autre formation au contenu juridique marqué.

Votre programme

Le Master de spécialisation en droit international est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de deux grands ensembles d'activités :

- des activités obligatoires (36 crédits), parmi lesquelles un travail de fin d'études élaboré dans le cadre du séminaire dirigé de droit international ;
- 24 crédits à choisir dans une liste d'unités d'enseignement

DRIN2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du master de spécialisation en droit international, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

1. une connaissance générale et actuelle du droit international public ou du droit international privé, ainsi qu'une connaissance pointue de plusieurs de leurs champs de spécialisation ;
2. une compréhension des interactions entre le droit international, le droit interne et le droit de l'Union européenne ;
3. une capacité à communiquer oralement et par écrit, de manière documentée et argumentée, à propos d'une problématique touchant au droit international, public ou privé ;
4. une rigueur méthodologique dans l'utilisation des ressources documentaires en droit international, public ou privé ;
5. une expertise propre à positionner le/la diplômé-e comme un-e interlocuteur-trice de référence dans le domaine du droit international, public ou privé .

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master de spécialisation en droit international est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de deux grands ensembles d'activités :

- une activité et une option obligatoires (36 crédits), parmi lesquelles un travail de fin d'études élaboré dans le cadre du séminaire dirigé de droit international ;
- 24 crédits à choisir parmi des unités d'enseignement et des options.

DRIN2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⌘ Filière Public International Law - tout en anglais - partiellement à distance

○ Tronc commun

Cours à distance (40 ects) avec possibilité de valoriser via un certificat sur la plateforme edX les unités d'enseignement suivantes:

● LDROI2103	Public International Law	Pierre d'Argent	EN [q1] [45h+4h] [6 Crédits] 🌐
● LDREU2211	International Investment Law	Yannick Radi	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
● LDROP2091	International Protection of Human Rights		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ LDROP2162	International Humanitarian Law	Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenberghe	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2200	Master Thesis		EN [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
○ BDRHO2131M	Droit d'asile et des réfugiés - Asylum and Refugee Law : Moot in English		EN [q2] [] [4 Crédits] 🌐

○ Cours aux choix

Enseignement sur site: au choix 4 des 5 unités d'enseignement suivantes:

⌘ LDROP2182	International Organizations, Peace and Security	Yannick Radi	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDRIN2002	International, Diplomatic, Consular and Immunities Law	Frédéric Dopagne	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2161	International Law of the Sea and of the Environment	Philippe Gautier	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2184	International Disputes Settlement	Pierre d'Argent Philippe Gautier	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2001	Theory and History of International Law		EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Filière Public International Law - tout en anglais - sur campus

○ Tronc commun

○ LDROI2103	Public International Law	Pierre d'Argent	EN [q1] [45h+4h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2001	Theory and History of International Law		EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2002	International, Diplomatic, Consular and Immunities Law	Frédéric Dopagne	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2161	International Law of the Sea and of the Environment	Philippe Gautier	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2162	International Humanitarian Law	Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenberghe	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2182	International Organizations, Peace and Security	Yannick Radi	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2184	International Disputes Settlement	Pierre d'Argent Philippe Gautier	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDREU2211	International Investment Law	Yannick Radi	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2200	Master Thesis		EN [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐

○ Cours au choix

⌘ LDROP2091	International Protection of Human Rights		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Filière Droit international Privé - partiellement en anglais - sur campus

○ Cours obligatoires

○ LDRIN2001	Theory and History of International Law		EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2002	International, Diplomatic, Consular and Immunities Law	Frédéric Dopagne	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDREU2211	International Investment Law	Yannick Radi	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROI2102	Droit international privé		FR [q1] [45h+4h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2171	Droit judiciaire européen - European Civil Procedure		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2172	Droit international privé et droits fondamentaux	Stéphanie Francq	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDROP2173	Droit international privé (questions d'actualité) - Private International Law	Eduardo Alvarez Armas Stéphanie Francq	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LDRIN2200	Master Thesis		EN [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐

○ Cours au choix

⌘ LDROP2041	International Business Agreements		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2043	Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes	Jean-François Tossens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2091	International Protection of Human Rights		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights		EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BDRHO2131	Droit d'asile et des réfugiés		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DRIN2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera 2° précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Être titulaire d'un diplôme belge de master en droit ou d'un diplôme étranger en droit jugé équivalent délivré par une institution universitaire reconnue par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) et s'être distingué durant ses études.

Le jury peut également admettre les titulaires d'autres diplômes belges de master ou d'autres diplômes étrangers jugés équivalents, si de l'avis du jury le programme suivi comporte un contenu juridique marqué, et pour autant que l'étudiant-e se soit distingué-e durant ses études.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat-es sur la base de l'ensemble des éléments ressortant de leur dossier. Sont notamment pris en compte le profil de la formation antérieure, l'éventuelle expérience professionnelle pour autant qu'elle soit jugée pertinente et significative, la motivation et les objectifs de formation poursuivis, ainsi que le niveau de maîtrise de l'anglais (et, pour la filière droit international privé à tout le moins, du français).

Une facilité d'étalement peut être accordée aux étudiant-es engagé-es dans la vie professionnelle (avocat-es, diplomates en poste à Bruxelles, fonctionnaires européens-éennes...), aux conditions fixées par l'UCLouvain.

Les demandes d'inscription doivent être introduites conformément aux règles générales de l'UCLouvain, via la procédure en ligne. En parallèle de cette procédure, les diplômé-es belges doivent introduire leur demande motivée auprès de la Faculté via le formulaire en ligne disponible à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/demande-admission-particuliere.html>

PÉDAGOGIE

1. Méthodes pédagogiques.

La plupart des enseignements offerts dans le cadre du Master de spécialisation en droit international adoptent une méthode interactive. Certains supposent des lectures préalables qui permettent aux étudiant-es d'engager une discussion commune sur les sujets choisis.

2. Séminaire et travail de fin d'études.

Le travail de fin d'études est rédigé dans le cadre d'un séminaire dirigé de droit international. Cette activité est spécifique aux étudiant-es qui suivent le master de spécialisation en droit international. Le séminaire est encadré par un-e praticien-ne du droit international disposant d'une expérience de pointe auprès d'une juridiction spécialisée.

Le séminaire dirigé consiste en des séances interactives au cours desquelles les étudiant-es sont appelé-es à faire des présentations portant sur des points spécialisés du droit international public ou privé et trouvent l'occasion de discuter de l'élaboration de leur travail de fin d'études et de différents sujets d'actualité. Il est fait largement appel à la jurisprudence récente ou à des textes normatifs récents que les étudiant-es sont appelé-es à commenter. Le séminaire est conçu comme un moment d'apprentissage collaboratif.

3. Suivi des étudiant-es

Le nombre d'étudiant-es admis-es dans le programme étant limité, ils ou elles bénéficient d'un suivi individualisé de la part des professeur-es, en particulier dans le cadre de l'élaboration de la rédaction de leur travail de fin d'études. Celui-ci porte sur un sujet choisi par l'étudiant-e, en concertation avec un ou une des professeur-es du programme.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des unités d'enseignement se fait en recourant à des examens écrits ou oraux. L'évaluation du travail de fin d'études porte sur le travail écrit ainsi que sur la qualité de la participation aux séances.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Par nature, le programme est destiné à des étudiants internationaux et est habituellement suivi par une majorité d'étudiants venant d'universités étrangères.

Le programme n'ouvre pas de possibilités de mobilité dans le cadre des échanges internationaux.

Le master de spécialisation en droit international est réalisé en partenariat avec l'Université Saint-Louis (Bruxelles) où les étudiants peuvent y suivre certains enseignements. Il comporte quelques enseignements dispensés en anglais.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le master de spécialisation en droit international s'inscrit dans la suite du master en droit. Il peut être complété par le master de spécialisation en droit européen.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

SSH/DRT

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

DRT

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 86 00](tel:+32210478600)

<http://www.uclouvain.be/drt>

Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)

Responsable académique du programme: vice-doyen-drt@uclouvain.be

Jury

- DRIN2MC - Président: [Frédéric Dopagne](#)
- DRIN2MC - Secrétaire: [Raphael Van Steenberghe](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire de programme: [Catherine Brams](#)